



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

SDJ
2 0 1 7

TABLE DES MATIERES

	Pages
Rapport annuel 2017 et statistiques	1 - 6
Rapport de l'organe de révision	7
Comptes 2017	8 - 15
➤ Comptes SDJ 2017 charges	
➤ Comptes SDJ 2017 produits	
➤ Comptes médecins-dentistes privés 2017	
➤ Comptes consolidés 2017	
➤ Résultat de l'exercice 2017	
➤ Participation financière des pouvoirs publics pour 2017	
➤ Bilan 2017	

RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse ou désignés ci-après sous **SDJ**

Comme annoncé en 2016, en 2017, nous avons assaini notre bâtiment de Sion. Maintenant, il est tout beau avec sa toiture, ses façades et tous ses stores et volets, refaits à neuf.

Dans le même temps, nous avons également modernisé un cabinet d'orthodontie qu'il fallait équiper avec de nouveaux fauteuils et surtout le rendre plus fonctionnel.

L'ensemble de ces travaux ont été certes importants au niveau de l'investissement (dépassement total de Fr. 600'000.-- en 2017), mais aussi et surtout pour maintenir la substance du bâtiment et sa valeur.

Mais, durant l'exercice 2017, ce sont bien d'autres projets qui ont préoccupé les responsables et y ont consacré beaucoup de temps.

Citons les plus importants :

- Elaboration et introduction, sur le plan cantonal, des nouvelles instructions pour répondre aux prescriptions légales en matière d'autorité parentale. Toute une série de clauses doivent dorénavant être respectées, 12 nouveaux documents, tous rédigés dans les deux langues officielles, voir dans d'autres langues, donnent la base pour l'application conforme des prescriptions.

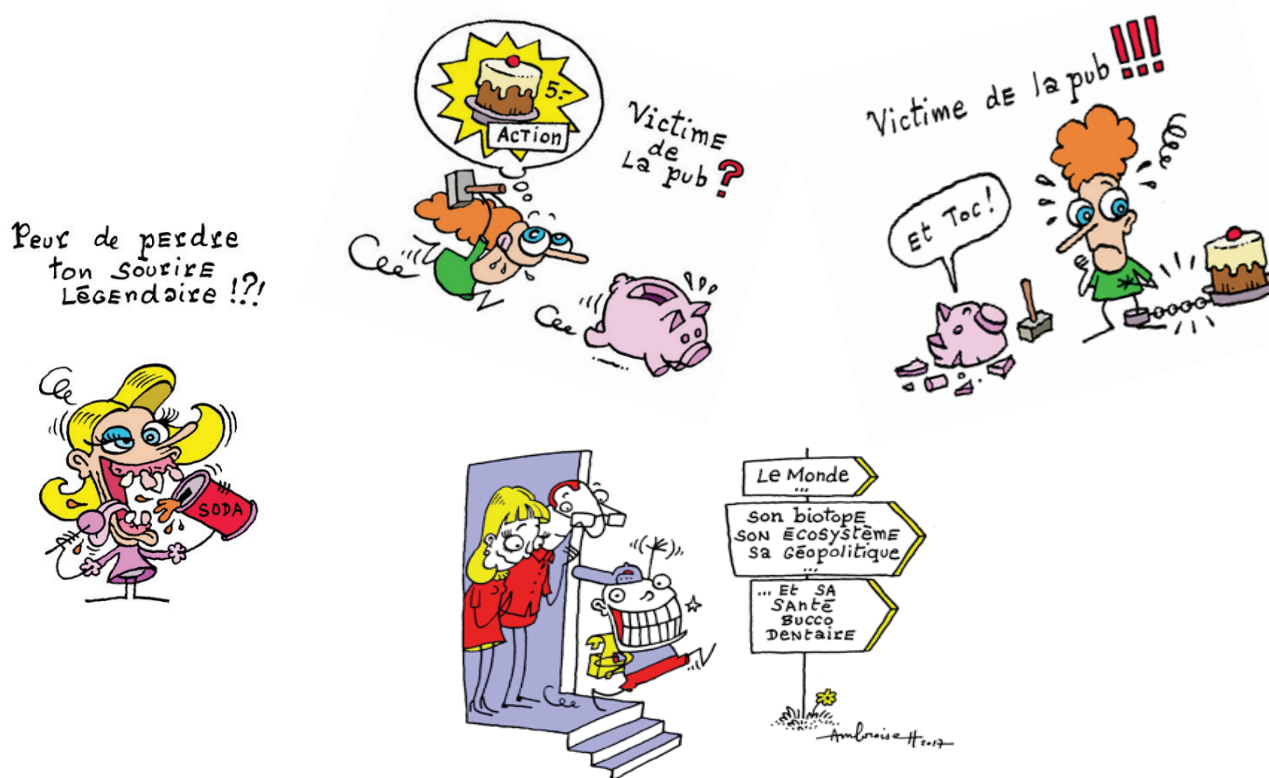
Pour SDJ ceci a signifié qu'en plus d'implémenter toutes les démarches nous avons dû adapter également le déroulement d'un traitement orthodontique

- Elaboration et introduction de la 2^{ème} étape de notre projet dans le domaine de la prophylaxie et promotion de la santé (voir page suivante)
- Etablissement de la stratégie de fonctionnement et d'organisation de toutes les cliniques et services pour la période 2018 à 2021 vu les changements qui interviendront avec les proches retraites de plusieurs cadres médicaux
- Préparation de l'introduction du nouveau tarif dentaire en ce qui concerne notamment notre plateforme SDJ gérant les mandats cantonaux
- Préparation de l'introduction des nouvelles normes dans le domaine de la stérilisation et la mise en conformité de nos unités de stérilisation dans toutes nos cliniques et services

PROPHYLAXIE- PREVENTION - PROMOTION DE LA SANTE

Comme déjà en 2016, l'exercice passé a, lui aussi, été riche en activités pour SDJ et pour ses éducatrices en santé bucco-dentaire.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Centre alimentation et mouvement (CAM) et Senso5 nous avons revu et adapté le projet destinés aux enfants de 4 à 7/8 ans et surtout réalisé notre 2^{ème} étape, celui destiné aux préadolescents de 9 à 12 ans. Ce projet, qui se présente sous forme de bandes dessinés dans un coin-coin, tient compte de l'autonomie plus marquée. Le projet traite également la question importante du préadolescent qui devient un consommateur régulier. Aussi nous avons élaboré un flyer pour les parents pour soutenir leur enfant à devenir un consommateur averti.



Sur demande et/ou invitation d'autres partenaires, SDJ participe et collabore dans plusieurs projets qui ont débuté en 2017. Cependant, ces derniers n'ont pas encore de résultats concrets ou abouti à une conclusion et ainsi nous renonçons à donner des informations plus détaillées. Nous préférons dévoiler concrètement chaque projet une fois celui-ci terminé.

Formation continue : nos éducatrices continuent à participer régulièrement à des formations et rencontres hors-canton pour échanger les expériences et bénéficier des compétences des réseaux de santé d'autres régions et cantons.

Collaboration avec l'Office de l'Asile : en 2017 aussi, nous avons poursuivi cette collaboration. Des interventions conjointes ont été organisées dans les foyers de 1^{er} et 2^e accueil ; nos éducatrices ont été à la rencontre d'enfants et d'adolescents non scolarisés et surtout d'adultes qui n'ont que très peu de connaissance sur l'hygiène bucco-dentaire.

* * * *

PERSONNEL ET EFFECTIF

Globalement notre effectif est resté inchangé par rapport à celui de 2016.

Cependant, durant l'exercice 2017, plusieurs décisions sont intervenues, également des décisions émanant de la part des collaboratrices, qui modifieront l'organisation des cliniques et services au niveau de l'attribution du personnel, de la composition des équipes et des taux d'activités de plusieurs employés. Le nombre de postes de travail n'a pas changé et devrait se modifier seulement dans les années à venir.

CLINIQUES ET BÂTIMENTS

Les transformations sont quasi terminées, toutes les cliniques, tous les services médicaux et techniques ainsi que le bâtiment de Sion ont été rénovés, modernisés et/ou transformés.

Seule exception, le service de l'administration et de la direction SDJ au sous-sol du bâtiment de Sion où travaillent 7 personnes. Cet étage a été victime de plusieurs inondations ces années passées et c'est à son tour maintenant de recevoir un assainissement, last but not least.

Il ne s'agit pas de travaux importants mais qui s'avèrent un peu plus compliqués étant donné que le service de l'administration ne cesse jamais son activité et que les travaux devront se faire tout en garantissant que les collaboratrices puissent continuer à travailler.

En même temps, nous devons encore améliorer l'entrée principale du bâtiment de Sion.

* * * *

ACTIVITES : ORTHODONTIE ET SOINS CONSERVATEURS

Le nombre de cas, le montant des subventions légales versées par les communes et le prix moyen du traitement d'un enfant durant toute l'année ont évolué comme suit depuis 2012 :

	Soins conservateurs			Orthodontie		
	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes	prix moyen annuel par enfant Fr.
Privés 2012	13'141		218.00	3'962		1'416.00
Privés 2013	14'860		236.00	4'475		1'441.00
Privés 2014	16'550		226.00	4'681		1'370.00
Privés 2015	16'581		246.00	4'738		1'372.00
Privés 2016	16'868		248.00	4'821		1440.00
Privés 2017	17'358		255.00	4'908		1490.00
SDJ 2012	4'535		194.00	1'983		1'488.00
SDJ 2013	3'869		191.00	2'213		1'431.00
SDJ 2014	3'982		182.00	2'341		1'414.00
SDJ 2015	3'535		208.00	2'388		1'364.00
SDJ 2016	3'332		215.00	2'422		1'378.00
SDJ 2017	3'407		225.00	2'461		1'420.00
Total 2012	17'676	1'343'251	212.00	5'945	3'344'738	1'440.00
Total 2013	18'729	1'651'014	227.00	6'688	3'845'713	1'437.00
Total 2014	20'532	1'795'124	219.00	7'022	3'905'957	1'385.00
Total 2015	20'116	1'928'547	240.00	7'126	3'894'869	1'367.00
Total 2016	20'200	1'965'320	243.00	7'243	4'065'059	1'420.00
Total 2017	20'765	2'082'330	248.00	7'369	4'458'833	1'472.00

Dans les comptes, page 14, figurent les chiffres exacts pour toutes les participations.

Le nombre de patients indiqué pour l'orthodontie subventionnée 2017 comprend **tous les patients qui suivent un traitement orthodontique et qui ne sont pas encore dans leur 17^{ème} année** (subvention accordée pour les enfants jusqu'au 31.12. suivant leur 16^{ème} anniversaire).

Orthodontie et participations pour l'orthodontie subventionnée

L'évolution démontre une progression à la hausse, tant au niveau du nombre de cas (+1.8%) qu'au niveau du prix moyen facturé (+4%). Cette évolution fait augmenter le montant global des subventions comme le montre la statistique précitée (+9%), mais aussi la moyenne que la commune de domicile verse par enfant et par année à Fr. 605.-- , d'où une augmentation de 8% par rapport à 2016 (Fr. 561.--). L'augmentation du prix moyen s'explique partiellement par le fait que nous avons augmenté le plafond du coût maximal d'un traitement subventionné de Fr. 9'000.-- à Fr. 9'750.-- au 1^{er} janvier 2017 suite aux fortes augmentations des prix du matériel orthodontique, mais elle est aussi due aux coûts élevés de traitements exécutés par les omnipraticiens (cf. prochain paragraphe)

En 2017, la répartition des cas subventionnés est restée stable. 90% des traitements ont été assurés par les 11 spécialistes reconnus, pratiquement au même prix moyen que les années passées (Fr. 1'466.-- en 2017, Fr. 1'446.-- en 2016). Le solde, correspondant à un peu moins de 800 cas, a été exécuté par des médecins-dentistes omnipraticiens privés ou travaillant dans une clinique privée. Cependant nous devons constater que les 800 traitements exécutés par les dentistes non spécialisés en orthodontie sont devenus nettement plus chers en 2017, 30% plus cher si l'on compare la moyenne du prix des derniers 4 ans (Fr. 1500.-- par enfant et année) à celui de 2017 (Fr. 2'000.-- /enfant/année), ce qui influence aussi la participation communale par enfant. (cf. illustration page 10).

Soins conservateurs et participations

Pour les soins conservateurs, la progression n'est pas très importante ni au niveau de l'augmentation du nombre d'enfants traités ni au niveau du prix moyen facturé. Cependant nous devons bien nuancer ce prix moyen facturé par les dentistes privés de Fr. 255.--. Si la plupart des dentistes facturent des prix très corrects, voire plutôt modestes, nous constatons que certains cabinets, qui traitent le plus souvent un nombre important d'enfants affichent des prix très élevés. Par rapport à 2016, nous avons un nombre élevé de cabinet avec des prix moyens plus élevés que Fr. 400.-- (60% voire plus en-dessus du prix moyen cantonal) et force est aussi de constater que parmi les prestataires les plus chers l'on trouve des cabinets, parfois récemment ouverts, des praticiens étrangers et/ou des sociétés anonymes (cliniques privées).

SDJ surveille les modalités et pratiques de facturations et les prix facturés et intervient rapidement quand les analyses démontrent une non-conformité ou un dérapage important. En 2017, par exemple, notre médecin-dentiste conseil a dû intervenir auprès d'un praticien pour régulariser la situation non conforme, non seulement au niveau des prix facturés. Le médecin-dentiste conseil et SDJ ont fait un travail important pour encadrer ce praticien pour qu'il puisse se mettre en conformité, sous sanction de se faire exclure des soins dentaires subventionnés. Ce mandat, qui n'est pas encore terminé, représente, à ce jour et en chiffre et heures, environ 4 jours complets de travail pour le médecin-dentiste conseil et ceci sans compter le temps engagé par l'administration pour la préparation, le suivi administratif et l'établissement de tous les documents. Ainsi il est évident que SDJ et son médecin-dentiste conseil ne peuvent en aucun cas engager ces moyens importants en temps et frais, que représente une intervention auprès d'un seul praticien, pour régler un nombre plus élevés de situations à régulariser. Si cette tendance négative devait se poursuivre, SDJ, ensemble avec la SSO-VS, devrait examiner le bienfondé de l'introduction de mesures pour protéger au mieux les intérêts des parents et bien évidemment ceux des communes.

Pour illustrer la situation décrite plus haut, nous prenons l'exemple d'une commune valaisanne réelle mais anonymisée :

Exemple réel basé sur les chiffres et statistiques de 2017

provenant des honoraires des praticiens* pour des traitements dentaires subventionnés (sans orthodontie)

- * Les praticiens peuvent être installés ou non dans la commune du domicile de l'enfant mais doivent impérativement travailler sur le territoire valaisan et être affiliés à SDJ.

Prix moyen facturé par enfant (sans orthodontie) par les praticiens et calcul de la participation légale moyenne versée par la commune X

Total :

**960 enfants bénéficiant d'un traitement subventionné
donnés par un total de 18 praticiens
La participation légale moyenne**

**au prix moyen de Fr. 245.--
est de Fr. 100.-- par enfant par année**

Détail :

650 enfants (soit le 70 %) ont été traités par
6 praticiens indigènes installés soit
dans la commune ou dans les proches environs

au prix moyen de Fr. 191.--

210 enfants (soit le 22 %) ont été traités par
4 praticiens étrangers et/ou des cliniques

au prix moyen de Fr. 440.--

Le solde de 100 enfants ont été traités par
8 autres praticiens

au prix moyen de Fr. 211.--

**Si les 210 enfants avaient été traités
la participation légale moyenne**

**au prix moyen de Fr. 191.--
passerait à Fr. 73.-- par enfant par année**

**ceci représenterait une économie nette pour la commune X pour l'année 2017
de Fr. 27'000.-- ou 30% sur la participation financière effectivement payée
pour les traitements dentaires subventionnés (sans orthodontie)**

Sur le plan cantonal, la participation moyenne que la commune de domicile verse par enfant/année n'a pas augmenté de plus de 5% (de Fr. 96.-- en 2016 à Fr. 101.-- en 2017). Le mérite en revient à la grande majorité des dentistes affiliés à SDJ qui ne facturent que des prix raisonnables, voire modestes à très modestes pour les traitements donnés aux enfants. Ainsi, ces praticiens compensent pour la plus grande partie certaines exagérations d'autres prestataires.

Subventions des communes

Les chiffres exacts sur les participations légales et surobligatoires des communes, spécifiquement pour l'orthodontie et pour les soins conservateurs, et aussi séparément pour les prestataires privés et pour les cliniques SDJ figurent sur la page 14 des comptes 2017.

Les participations supplémentaires versées par les communes en plus de leur part obligatoire de 40%, qui ont diminué considérablement ces années passées, sont restées stable en 2017 avec Fr. 312'000.-- en 2017 contre Fr. 289'000.-- en 2016. La petite augmentation s'explique par l'augmentation des honoraires facturés, car les taux de participation surobligatoire et le nombre de communes offrants cette part en plus sont restés inchangés. Il s'agit de 19 communes qui continuent à verser une part libre supplémentaire allant de 3% jusqu'au 25% en plus du 40% obligatoire. Seule une commune, où ne sont cependant domiciliés qu'une dizaine d'enfants, rembourse le 100%.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Comptabilité – fiscalité – révision

Case postale 29
1966 Botyre / Ayent

Tél. 027 398 48 88

079 304 33 84

Fax 027 398 48 89

ayent@systemd-vs.ch



Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre association pour l'exercice arrêté au 31.12.2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation. J'estime que mon travail constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de CHF 2'264'205 et un bénéfice au bilan de CHF 47'984.


Sébastien Déétroz
Economiste HES / ESCEA

Ayent, le 5 avril 2018

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Prophylaxie			
Salaires, charges et matériel subventionné	191'140.42	185'000.00	187'596.76
Frais de matériel, de formation et de projets ordinaires	30'463.06	28'000.00	27'760.94
Projet prophylaxie avec PSVs		16'000.00	15'367.50
Total prophylaxie	221'603.48	229'000.00	230'725.20
Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes			
Salaires bruts	3'867'313.65		3'919'309.80
./.. Paiement indemnités perte de gain par assurances	80'995.35		117'509.80
Salaires nets	3'786'318.30	3'840'000.00	3'801'800.00
Honoraires organes, médecins-dent. conseils et fiduciaire	118'184.00	115'000.00	112'684.00
Frais de déplacement	49'275.00	50'000.00	50'269.90
<i>Charges sociales obligatoires</i>			
Assurances AVS - AI - chômage	242'115.55	248'000.00	240'948.10
Rattrapage AVS/ AI/chômage/LAA/CIVAF 2012-2016			11'483.15
Prévoyance professionnelle	306'320.50	313'000.00	314'989.10
Allocations familiales CIVAF	120'094.85	122'000.00	120'170.45
Assurance accident LAA	7'867.90	8'500.00	6'997.25
<i>Charges sociales surobligatoires et autres</i>			
Assurance perte de gain maladie	17'244.25	22'000.00	16'703.40
Assurance accidents complémentaire	3'712.00	4'500.00	3'783.00
Frais de formation	26'774.73	25'000.00	20'611.35
Autres charges	10'646.10	8'000.00	7'393.95
Total rubrique salaires et charges sociales	4'688'553.18	4'756'000.00	4'707'833.65
Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques			
Matériel médical orthodontie	261'011.64		260'611.35
Matériel paramédical et d'infrastructure, orthodontie	68'313.60		54'828.30
Matériel médical soins conservateurs	34'417.00		34'745.70
Matériel paramédical et d'infrastructure, soins cons.	16'412.05		11'486.00
Matériel, laboratoires Sion et Monthey	36'179.28		24'200.72
Total rubrique matériel cliniques	416'333.57	400'000.00	385'872.07
Autres charges des cliniques			
Informatique hardware et entretien	10'222.20	8'000.00	5'695.50
Informatique software et entretien	23'884.30	25'000.00	26'151.65
Informatique consommables	5'323.80	6'000.00	1'513.00
Acquisitions équipements médico-technique et d'infrastructure	27'243.45	25'000.00	14'655.50
Entretien équipements médico-technique et d'infrastructure yc adaptation des appareils radiographie Fr. 11'500.-- ordonnance fédéral	41'508.80	40'000.00	60'156.05
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	13'361.40	14'000.00	13'373.20
Frais divers des cliniques	311.70		3'384.75
Total rubrique autres charges des cliniques	121'855.65	118'000.00	124'929.65

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats			
Informatique hardware et entretien	1'257.90	12'000.00	379.00
Informatique software et entretien	18'550.40	25'000.00	18'572.45
Supplément introduction nouveau tarif sur AS 400 2017			7'842.15
Informatique consommables	2'549.15	4'000.00	3'705.16
Assurances (commerce et juridique)	6'115.50	7'000.00	6'115.50
Imprimés	15'962.40	16'000.00	13'650.15
Télécommunications	21'958.50	22'000.00	19'011.40
Frais de port	55'483.57	55'000.00	55'869.37
Frais de bureau	13'146.32	13'000.00	12'196.63
Frais de mandats et de représentation extérieurs	22'460.00	26'000.00	26'499.10
Frais contrôles demandes de subventions orthodontie	132'063.10	135'000.00	121'814.50
Autres frais annexes et mandats juridique	1'735.15	3'000.00	1'376.10
Total rubrique administration, direction, mandats	291'281.99	318'000.00	287'031.51
Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)			
Chauffage et électricité : Sion (rattrapage 2011-2016)	30'841.75	41'000.00	41'751.75
Chauffage et électricité : Autres sites	5'080.80	5'000.00	6'343.15
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	17'176.30	10'000.00	10'319.05
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey	14'060.08	10'000.00	4'217.10
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites			
Installations (<Fr. 15'000.-) et entretien installations techniques : Sion	19'303.30	18'000.00	20'874.60
Installations (<Fr. 15'000.-) et entretien installations tech. : Monthey et autres sites			
Frais de location	15'390.00	16'000.00	15'490.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Sion	52'465.70	25'000.00	25'234.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Monthey	26'836.00	24'000.00	24'458.00
Fonds de rénovation, bâtiment Sion	300'000.00	300'000.00	175'000.00
Fonds de rénovation : locaux Monthey			20'000.00
Divers frais bâtiment Sion (impôts, taxes)	3'081.00	5'000.00	2'004.50
Frais PPE, chauffage et frais annexes clinique de Monthey	26'477.00	20'000.00	19'542.00
Total rubrique bâtiments et locaux	510'711.93	474'000.00	365'234.15
Frais financiers et de contentieux			
Frais de banque (BVR)	23'214.51		22'219.49
Frais de poursuites	22'647.15		22'835.21
Perte sur les débiteurs	16'000.54		23'312.20
Cas spéciaux	37'035.70		33'573.65
TVA	28'731.15		25'922.40
Escompte	-884.37		-525.88
Total rubrique frais financiers et de contentieux	126'744.68	130'000.00	127'337.07
Total des charges	6'377'084.48	6'425'000.00	6'228'963.30

PRODUITS SDJ

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Soins conservateurs subventionnés			
Part des parents	410'997.60		451'619.95
Subventions des communes	280'340.85		307'833.25
Total soins conservateurs subventionnés	691'338.45	735'000.00	759'453.20
Orthodontie subventionnée			
Participation des parents	1'937'210.60		2'136'699.90
Subventions des communes	1'427'116.45		1'499'433.85
Total orthodontie subventionnée	3'364'327.05	3'450'000.00	3'636'133.75
Soins non-subventionnés			
Orthodontie : payé par les parents	1'118'278.70	1'080'000.00	907'200.25
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	642'157.50	590'000.00	594'894.80
Soins conservateurs : payé par tiers (assurances, services, parents)	125'906.20	130'000.00	139'459.35
Total soins non-subventionnés	1'886'342.40	1'800'000.00	1'641'554.40
(Total produits cliniques)	<i>5'942'007.90</i>	<i>5'985'000.00</i>	<i>6'037'141.35</i>
Prophylaxie et dépistages			
Salaires et charges, matériel subventionné	191'140.42	184'000.00	187'596.76
Vente de produits en prophylaxie	33'066.00	30'000.00	32'826.00
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	39'687.20	35'000.00	36'892.80
Total prophylaxie et dépistages	263'893.62	249'000.00	257'315.56
Autres produits			
Vente services du laboratoire au privé	15'410.55		2'430.00
Produits des titres	1.80		0.00
Produits administratifs	12'946.75		12'392.15
Communes contrôle demandes de subventionnement	132'210.00		121'950.00
Factoring	263'870.65		273'169.80
Total autres produits	424'439.75	415'000.00	409'941.95
Total des produits	6'630'341.27	6'649'000.00	6'704'398.86
Cash flow	253'256.79	224'000.00	475'435.56

MEDECINS-DENTISTES PRIVES

	Comptes 2016	Comptes 2017
PRODUITS		
<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	2'451'268.95	2'561'105.90
Subventions des communes	1'770'757.60	1'885'393.90
Total soins conservateurs subventionnés	4'222'026.55	4'446'499.80
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	4'006'723.00	4'110'864.40
Subventions des communes	2'941'745.45	3'150'325.20
Total orthodontie subventionnée	6'948'468.45	7'261'189.60
<i>Honoraires pour dépistages</i>	166'194.40	163'921.20
Total produits	11'336'689.40	11'871'610.60
CHARGES		
<i>Honoraires</i>		
Honoraires soins conservateurs	4'222'026.55	4'446'413.00
Honoraires soins orthodontiques	6'948'468.36	7'261'189.55
Honoraires pour dépistages	166'194.40	163'921.20
Total des honoraires	11'336'689.31	11'871'523.75
<i>Perte sur les débiteurs</i>		
Perte sur les débiteurs soins conservateurs	34'719.90	36'679.30
Perte sur les débiteurs orthodontie		
Total des pertes sur débiteurs	34'719.90	36'679.30
Total des charges	11'371'409.21	11'908'203.05
Perte	34'719.81	36'592.45

COMPTES CONSOLIDÉS

	Comptes 2016	Comptes 2017
PRODUITS		
<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	2'862'266.55	3'012'725.85
Subventions des communes, part légale	1'965'320.01	2'082'330.41
Subventions des communes, surobligatoire	85'778.44	110'896.74
Total soins conservateurs subventionnés	4'913'365.00	5'205'953.00
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	5'766'885.00	6'056'638.04
Subventions des communes, part légale	4'191'813.97	4'649'759.05
Subventions des communes, surobligatoire	177'047.93	190'926.26
Total orthodontie subventionnée	10'312'795.50	10'897'323.35
<i>Soins non subventionnés</i>		
Orthodontie : payé par les parents	1'118'278.70	907'200.25
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	642'157.50	594'894.80
Soins cons. : payé par des tiers	125'906.20	139'459.35
Total soins non subventionnés	1'886'342.40	1'641'554.40
Total autres produits	854'527.77	831'178.71
Total produits	17'967'030.67	18'576'009.46

CHARGES

Total charges médecins-dentistes privés	11'371'409.21	11'908'203.05
Total charges SDJ	6'377'084.48	6'228'963.30
Amortissements	210'444.35	390'859.05
Total charges	17'958'938.04	18'528'025.40

Bénéfice	8'092.63	47'984.06
-----------------	-----------------	------------------

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
CALCUL BENEFICE D'EXPLOITATION			
Cash flow	253'256.79	224'000.00	475'435.56
Perte des médecins-dentistes privés	34'719.81	35'000.00	36'592.45
Amortissements équipements	57'127.45	35'000.00	108'948.55
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	153'316.90	150'000.00	281'910.50
Bénéfice	8'092.63	4'000.00	47'984.06

	Comptes 2016	Comptes 2017
Participation des communes aux soins dentaires subventionnés		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	2'051'098.45	2'193'227.15
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	4'368'861.90	4'840'685.31
Total des subsides pour les soins dentaires	6'419'960.35	7'033'912.46
<i>dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes</i>	6'130'378.35	6'732'089.46
<i>dont part surobligatoire versée par certaines communes</i>	289'582.00	301'823.00
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	132'210.00	121'950.00
Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés	6'552'170.35	7'155'862.46
Participation du Canton au mandat de dépistage et de prophylaxie		
Dépistages dans les classes	205'881.60	200'814.00
Prophylaxie et enseignement	191'140.42	187'596.76
Total de la participation du Canton aux dépistages et à la prophylaxie	397'022.02	388'410.76